

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

EPREUVE A OPTION : ORAL

Valérie Naas, Vincent Zarini

Coefficient: 3;

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions)

Type de sujets donnés : un texte à présenter, à lire, à traduire et à commenter (le texte est accompagné d'un billet comportant un titre, des mots de vocabulaire et, éventuellement, des indications complémentaires).

Modalités de tirage du sujet : choix entre deux sujets cachés

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Six candidats admissibles ont choisi cette année de présenter le latin à l'oral. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année précédente (10 candidats à l'oral). Et sur ces 6 admissibles, 2 seulement ont été admis, chiffre en baisse également. Les 4 candidats non reçus ont obtenu des notes médiocres en latin : 4, 6, 8 et 8. L'année est donc morose pour l'oral de latin, à l'image de l'écrit, dont les mauvais résultats ont, cette année, beaucoup inquiété le jury (voir le rapport d'écrit).

Un sujet de satisfaction parmi ces sombres constats : les 2 candidats reçus ont intégré avec un très bon rang (1^{er} et 8^e), et ont brillamment réussi leur oral de latin (notés 18 et 16, notes supérieures à leur résultat à l'écrit).

Il est difficile de tirer des conclusions générales à partir d'un effectif aussi réduit et disparate : 2 très bons candidats, 4 médiocres. On se contentera donc de rappeler quelques règles pour cet oral et de signaler les ignorances les plus frappantes.

Le jury a proposé des extraits de *l'Énéide* de Virgile et de la *Consolation à Marcia* de Sénèque. Signalons que la poésie et la prose ont donné des résultats comparables. Les notes s'étagent de 04 à 18/20, avec une moyenne à 10, qui n'est pas significative, pour les raisons déjà dites. Cette moyenne est bien supérieure à celle de l'écrit, en raison des 2 très bonnes notes, alors qu'habituellement, les conditions de préparation différentes expliquent un retrait de l'oral par rapport à l'écrit : à l'oral, au lieu des 4 heures avec dictionnaire de l'écrit, les candidats disposent d'1 heure de préparation sans dictionnaire. Mais le jury tient compte de ces conditions en donnant aux candidats, rappelons-le, un billet comportant un titre, des mots de vocabulaire et, éventuellement, des indications complémentaires (contexte historique...). Or, les candidats ne tirent pas toujours entier profit de ces notes : ils ne voient pas qu'un mot leur a été traduit, ou choisissent un sens différent de celui indiqué sur le billet, alors que le jury veut précisément leur épargner une difficulté et les mettre sur la voie de la bonne traduction !

De plus, le jury déplore des ignorances de vocabulaire courant (*alibi, nepos...*) et des confusions (*uix/uix...*). Il rappelle aussi (ou apprend !) aux candidats qu'à la 3^e déclinaison, on peut dans certains cas trouver la désinence *-is* à la place de *-es*, point à revoir absolument dans une grammaire.

Certains candidats sont déroutés par une particularité des éditions unilingues qui leur sont proposées : à défaut d'éditions françaises récentes, les éditions *unilingues* utilisées sont anglo-

saxonnes ou allemandes; elles juxtaposent des mots qui seraient, dans les éditions françaises, séparés par des virgules. Les candidats auraient intérêt à se familiariser durant l'année avec de telles éditions, ou du moins à en connaître l'existence et les particularités.

Pour le commentaire, rappelons qu'il est toujours utile d'énoncer le plan du texte, puis indispensable de préciser une ligne de lecture. Le jury n'a pas de préférence entre commentaire linéaire ou composé, mais constate que ce dernier permet de faire ressortir les éléments principaux du texte, alors que l'explication linéaire aboutit souvent à une paraphrase sans fin, à une insistance sur des détails insignifiants, et cela sans ligne directrice. Le jury remarque aussi que le commentaire peut être correct, malgré des difficultés de traduction.

Enfin, le jury insiste sur le caractère oral de cette épreuve : il invite les candidats à parler clairement et distinctement, à ne proposer qu'une (au sens d'*unus*) traduction -certains candidats se reprennent en modifiant leur traduction, laissant au jury le choix entre deux propositions...- et à « sauter » les passages totalement obscurs plutôt que de se plonger dans un interminable silence.

Pour conclure, le jury encourage les futurs candidats à préparer cette épreuve tout au long de l'année, en faisant du « petit latin », en apprenant du vocabulaire de base, en révisant la grammaire et en acquérant des notions de base en civilisation, en histoire et en littérature. Cette préparation devrait leur garantir la réussite à une épreuve qui ne réserve ordinairement pas de mauvaise surprise, mais qui s'avère plutôt décevante cette année.